

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

– 03-2749 / 100024

UCB Farchim SA (UCB Farchim AG) (UCB Farchim Ltd), 1630 Bulle  
production et contrôle (flux continu)

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
30 A

10.08.2003–12.08.2006 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-2459 / 109031  
Navelle SA, 1227 Carouge GE  
Dynapresse - Services généraux  
besoins spéciaux de consommation  
4 A  
05.05.2003–08.05.2004 (Nouveau permis)
- 03-2471 / 100778  
Syngenta Crop Protection Monthey SA, 1870 Monthey  
bâtiments 302 - 317 - 334 - 337 - 351 - 352 - 358 - 363 - 371 - 382 - 398 - 415 -  
452  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
243 A  
31.03.2003–01.04.2006 (Modification)
- 03-2474 / 100862  
Vantico SA, 1870 Monthey  
bâtiments 281 - 315 - 366 - 379  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
60 A  
31.03.2003–01.04.2006 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 03-2457 / 109031  
Navelle SA, 1227 Carouge GE  
chauffeurs  
besoins spéciaux de consommation  
20 A  
05.05.2003–08.05.2004 (Nouveau permis)
- 03-2518 / 100031  
Bultech Précision, 1630 Bulle  
centres d'usinage et de tournage CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 A  
11.05.2003–15.05.2004 (Renouvellement/modification)  
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)**

- 03-2381 / 100043  
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly  
découpage de bobines en «donuts» de type Masson Scott  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 A  
27.04.2003–01.05.2004 (Nouveau permis)
- 03-2386 / 100035  
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont  
Blown Film  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
18 A  
09.02.2003–26.02.2005 (Modification)
- 03-2473 / 100778  
Syngenta Crop Protection Monthey SA, 1870 Monthey  
bâtiments 317 - 334 - 337 - 351 - 370 - 415 - 452 - 358 - 370 - 255 - 307  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
220 A  
30.03.2003–01.04.2006 (Modification)
- 03-2476 / 100862  
Vantico SA, 1870 Monthey  
bâtiments 443 - 281 - 366  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
108 A  
30.03.2003–01.04.2006 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 03-2385 / 100035  
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont  
Laminoir + WH + Kampf  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
105 A  
09.02.2003–26.02.2005 (Modification)
- 03-2456 / 109032  
Naville SA, succursale de Lausanne, 1007 Lausanne  
chauffeurs  
besoins spéciaux de consommation  
40 A  
04.05.2003–08.05.2004 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

8 juillet 2003

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.07.2003
Date	
Data	
Seite	4385-4388
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 477

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.